



Forêts Durables
Expertise

VILLE DE MONT SAINT AIGNAN

EXAMEN PHYTOSANITAIRE ET SECURITAIRE DE LA HETRAIE Octobre 2020

Réalisation :

Ludovic HAUCHECORNE
17, rue du Port
27 400 LOUVIERS

La Ville de MONT SAINT AIGNAN nous confie un nouveau diagnostic phytosanitaire et sécuritaire de la Hêtraie « C » située dans le Parc du Village à MONT-SAINT-AIGNAN.

L'expertise, menée le 23 octobre 2020, permet d'observer la vigueur générale des arbres après la période de végétation estivale 2020. Elle fait suite à l'expertise réalisée en juillet 2019.

Les conditions climatiques rencontrées durant ces derniers mois (sécheresse et canicule) ont été encore une nouvelle fois peu propices pour les sujets arrivés au stade de la maturité.

METHODOLOGIE ET VALIDITE DE L'EXAMEN

Les arbres numérotés en rouge à la base sont reportés sur le plan annexé.

L'examen en fin de période de végétation permet entre autres d'observer ; la vitalité des arbres, d'identifier les branches mortes, la densité des houppiers et l'éventuelle présence d'agents pathogènes (champignons, insectes, etc...).

- L'examen visuel est effectué à partir du sol sans utilisation de moyens élévatoires.
- L'état du système racinaire est interprété d'après les seuls éléments visibles qui permettent d'apprécier chaque fois que possible l'ancrage racinaire.
- Ne sont mentionnés que les seuls défauts et agents pathogènes visibles au jour de l'examen visuel et dont les conséquences sont déterminantes sur l'avenir de l'arbre. Les observations effectuées autorisent une extrapolation à court terme. En dehors d'évènements climatiques exceptionnels, la réaction des arbres aux agents pathogènes et leur évolution ne peuvent être appréciées dans la plupart des cas au-delà d'une année de végétation.
- Lorsqu'aucune évolution n'est constatée par rapport à la précédente étude la description initiale reste valide, et n'est pas nécessairement reprise dans son intégralité.

L'ensemble des arbres est recensé dans le tableau d'inventaire ci-après. Il reprend pour chaque individu :

- son numéro d'identification,
- l'essence,
- le diamètre de l'arbre à 1,30 m du sol,
- le stade physiologique ;
 - Vieux (V) : sujet mature
 - Sénéscent (S) : arbre mature en cours de régression/déclinant
- La description du sujet,
- Une note sanitaire de 1 à 4, dont les différents degrés sont détaillés en page n° 6,
- Les préconisations / traitements à réaliser afin d'assurer la sécurité.

Hêtraie rue de la Briqueterie (ancienne Hêtraie C) :

Numéro	Essence	Diamètre à 1,30 m (en cm)	Stade Physiologique	Descriptif et diagnostic	Classe sanitaire	Préconisations - Traitements
C1	Hêtre commun	80	V	Arbre le plus au Nord de l'alignement. Ancienne blessure non-refermée à 1,5 m du sol avec bourrelet cicatriciel. Fût sinueux, on observe un trou de pic à 10 m colonisé par des insectes (abeilles ?). En cime, un ancien axe apical est nécrosé sur 1 m et l'on observe plusieurs extrémités de branches sèches.	2	Surveillance
C2	Hêtre commun	66	V	Fût droit avec présence de rejets au collet. Houppier équilibré et imposant, quelques branches sèches dans les extrémités.	1	-
C3	Hêtre commun	76	V	Arbre dominé, très déporté vers l'Est. Fût court avec présence d'un trou de pic à 7 m côté Ouest. On observe à la 1 ^{ère} charpentièrre un arrachement de bras, la blessure est compartimentée. Quelques bois secs dans le houppier.	2	Surveillance
C4	Hêtre commun	74	V	Rejets au collet et nombreux gourmands sur le fût. Quelques bois secs dans le houppier.	1	-
C5	Hêtre commun	64	V	Suspicion d'écorce incluse sur la 1 ^{ère} fourche. Quelques bois secs dans le houppier.	1	-
C6	Hêtre commun	65	V	Nombreuses plaies d'élagage sur la partie inférieure du houppier. Houppier légèrement clairsemé.	2	Surveillance
C7	Hêtre commun	72	S	Sujet dominé et déporté à l'Est avec un tronc sinueux. Une ancienne charpentièrre est élaguée à l'Est avec présence d'un trou de pic sur la partie inférieure de la section. Houppier clairsemé avec plusieurs grosses branches sèches. Dégradation de l'état physiologique.	3	Abattage
C9	Hêtre commun	71	S	Descente de cime prononcée. La feuillaison en partie basse du houppier reste dense.	3	Abattage
C10	Hêtre commun	86	V	Sujet imposant. Le houppier se compose de deux axes importants issus d'une fourche à 18 m. Quelques extrémités de branches sèches en cime.	2	Surveillance
C11	Hêtre commun	61	S	Deux bras sont séparés par une fourche puis s'insèrent à nouveau l'un dans l'autre 1 m plus haut (anastomose). Le première branche à l'Ouest, de faible taille, possède une fissure sur sa partie supérieure. L'un des bras est totalement sec.	3	Abattage
C13	Hêtre commun	62	V	Fût droit. Bois nécrosé à 9 m puis à 12 m, au niveau de l'ancienne charpentièrre. Houppier équilibré avec extrémité de branches sèches.	2	Surveillance
C14	Hêtre commun	68	S	Descente de cime prononcée avec branche en suspension. Fourche à 11 m. Dégradation de l'état physiologique.	3	Abattage
C15	Hêtre commun	71	V	Partie supérieure du houppier déportée vers l'Ouest. Quelques extrémités de branches sèches en cime.	2	Surveillance

C16	Hêtre commun	65	S	En descente de cime. Sujet dominé, en appui sur le hêtre n°17. On remarque plusieurs trous de pic sur le fût. Agent lignivore en formation au niveau du collet. Dégradation de l'état physiologique.	3	Abattage
C17	Hêtre commun	82	S	Arbre imposant. On distingue deux arrachements de charpentièrre à la base du houppier, l'un possède un trou de pic. En descente de cime. Présence du polypore soufré au collet. Dégradation de l'état physiologique.	3	Abattage
C19	Hêtre commun	60	V	Sujet dominé avec une déportation du houppier vers l'Est. Présence de gourmand sur le fût. Fourche à 7 m. Quelques extrémités de branche sèches.	2	Surveillance
C21	Hêtre commun	72	V	Houppier développé, avec quelques branches sèches en cime. On observe une plaie d'élagage sur une charpentièrre dominée.	2	Surveillance
C22	Hêtre commun	73	V	Altération au collet à l'Est (bénin). Plusieurs plaies d'élagage sur le fût. L'une d'entre elles a évolué en cavité interne et présente un risque de rupture. Houppier légèrement clairsemé.	3	Abattage
C23	Hêtre commun	62	V	Houppier développé, avec quelques branches sèches en cime. La descente de cime s'amorce de manière significative	3	Abattage
C25	Hêtre commun	77	V	Houppier imposant avec quelques extrémités de branches sèches. On observe un arrachement d'écorce sur la partie supérieure du fût à l'Ouest. Présence du polypore soufré au collet	3	Abattage
C26	Hêtre commun	79	V	Plaie d'élagage à la base d'une charpentièrre. Le fût se divise en deux axes imposants.	1	-
C27	Hêtre commun	72	V	Arbre sain avec houppier développé.	1	-
C28	Hêtre commun	69	V	Sujet dominé avec houppier déporté à l'Est. Nécrose en dessous de la 1ère charpentièrre (futur point de rupture).	2	Surveillance
C29	Hêtre commun	91	V	Arbre sain avec houppier légèrement déporté à l'Est.	1	-
C30	Hêtre commun	63	V	Houppier développé à l'Ouest avec quelques extrémités de branches sèches. Une ancienne plaie d'élagage est bien cicatrisée (côté Ouest).	1	-
C31	Hêtre commun	117	V	Arbre le plus au Sud de l'alignement. Sujet imposant avec un houppier bien équilibré. Le fût se sépare en deux bras de diamètre important.	1	-

Classe 1 : Arbre sain et de bonne croissance ou défauts mécaniques bénins.

Nombre d'arbre : 8

Classe 2 : Sujet présentant des lésions sans gravité, pouvant évoluer, nécessitant un contrôle régulier,

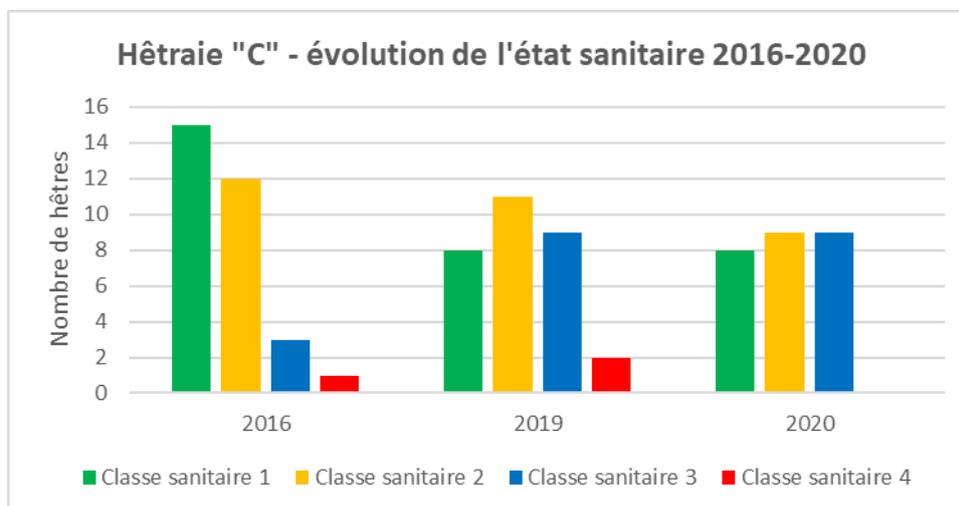
Nombre d'arbre : 9

Classe 3 : Arbre avec des lésions importantes et irréversibles. Dégradation physiologique avec risque de rupture par la présence d'agents lignivores. Défaillance du système racinaire. Abattage recommandé.

Nombre d'arbre : 9

SYNTHESE - CONCLUSION

Depuis le précédent examen, effectué en juillet 2019, on note l'abattage de 4 sujets. Nous constatons également une régression brutale de l'état sanitaire des Hêtres restants dans la partie centrale. En témoigne les histogrammes ci-dessous ;



Cette brutale dégradation de l'état sanitaire s'explique par les conditions météorologiques caniculaires enregistrées en 2018 - 2019 - 2020 ainsi que par la maturité avancée des sujets.

Dans la situation actuelle et en tenant compte de la fragilité mécanique et sanitaire des 9 sujets identifiés en classe sanitaire 3, l'effectif restant représente désormais 50 % du nombre de Hêtre initialement recensé en 2015.

En l'espace de 5 années de végétation, le dépérissement a progressé fortement.

Les individus qui sont conservés après chaque campagne d'abattage sécuritaire subissent des stress d'isolement.

En mettant en œuvre cette nouvelle campagne d'abattage sur les 9 sujets identifiés, l'effet d'isolement sera encore plus marqué.

Chaque intervention d'abattage augmente significativement le risque de dépérissement voire de chute des sujets préservés.

Les Hêtres qui composent cet alignement ont été installés au même moment et l'éclaircissement progressif a pour effet de fragiliser la structure de cet ensemble.

Dans cette configuration, nous préconisons d'abattre par anticipation l'ensemble de l'alignement et dans la mesure du possible avant la fin de l'année.

Cette préconisation avait déjà été évoquée lors de la précédente expertise et également à plusieurs reprises lors des phases de renouvellement des alignements A et B.

Soumis à une situation exceptionnelle, tout arbre peut se rompre ou se déraciner, aussi en la matière, le risque zéro, n'existe pas.

Il est donc important que les usagers soient informés des dangers associés à la présence des arbres et des dommages qu'ils peuvent occasionner lorsque des événements venteux et orageux dépassent les normes de la vigilance orange de météo France.

La durée de validité de ce document ne peut être étendue au-delà d'un an (à compter de l'examen de terrain), hors événements fortuits, aléas climatiques, accidents et dégradations ultérieures liés aux travaux ou à la fréquentation du bois pouvant perturber et modifier la tenue mécanique des arbres.

Etabli à Louviers, le 23 octobre 2020

Ludovic HAUCHECORNE - Expert Forestier



Annexes

1) Photographies

2) Plan de la Hêtraie « C » au 1/700^{ème}